



Un Comité d'Entreprise proche de vous

Elections
professionnelles

Du 22 au 28
Septembre 2010

SOMMAIRE:

Bilan	P-2
Comité d'Entreprise :	P-3
Fonctionnement	P-4
Budget, Synoptique	P-5
D-P, et CHSCT	P-6
Réseau et négociation	P-7
Votez CFDT	P-8

Crédible dans ses actions

Forte dans ses convictions

Déterminée dans la défense de vos droits

Transparente dans son fonctionnement

Elections profession-
nelles NextiraOne:

Du 22 septembre
à 14 H 00
jusqu'au

28 septembre 2010
à 16 H00

par vote électronique.

www.voxaly.com/nextiraone

[Site Internet](#)

[CFDT NextiraOne](#)

www.cfdtnextiraone.fr

Pour un syndicalisme responsable, moderne et solidaire.

Construire l'avenir avec les salariés





Depuis ces dernières années, un bilan riche en événements pour les instances du personnel et pour vos élus CFDT.

Après le changement d'actionnaires en 2006 et l'arrivée de nouveaux dirigeants au sein de la filiale française ainsi que le changement à deux reprises du PDG Europe.

Une gestion du PSE « plan de sauvegarde et de l'emploi où vos délégués CFDT se sont mobilisés, tout d'abord en Justice pour obtenir la suspension du PSE. Cette action aura permis à vos délégués CFDT de pouvoir, par la négociation, imposer des mesures plus soft et alternati-

ves, afin d'éviter des licenciements secs ou contraints (départs volontaires, CFC et ré internalisation).

En France, la CFDT a défendu fermement le maintien des salariés dans leur poste de travail ou équivalent, parfois contre l'avis du management.

La CFDT s'est battue pour que chaque salarié impacté par le plan, ait une proposition de solution de reclassement en interne. Le dialogue social prôné par la CFDT avec la Direction nationale a permis pour certaines régions d'obtenir un résultat positif. « Pas de chômeur professionnel ».

Un travail collaboratif pour du résultat, c'est comme ça que la CFDT travaille.

Depuis, nous sommes de plus en plus sollicités et la compétence de vos délégués CFDT est reconnue par vous tous sur toute la France.

La sauvegarde des emplois est une priorité de la CFDT

Des changements de Direction Europe et France

En 2010, Nextiraone Europe et France ont changé de Dirigeant.

Le nouveau PDG Europe va-t-il nous resservir les mêmes recettes, que celles qu'il a déjà appliquées chez IBM ou Avaya.

Ses premières mesures concernent les seniors, et elles masquent un certain nombre de départs de salariés plus jeunes et non justifiés.

Ensuite, déclenchera t-il le plan B «PSE ». Va-t-il nous resservir la même cuisine chez NextiraOne?

Les Délégués CFDT resteront très vigilants, et ils seront, comme dans le passé, intransigeants sur la sauvegarde des emplois.

Saphire

Les conditions de travail se sont dégradées

Pendant ces dernières années, nous avons dû faire face à la mise en place du nouvel outil informatique Saphire.

Contrairement au but initial, Saphire a largement alourdi toutes les tâches de travail.

Les Délégués CFDT n'ont pas cessé d'alerter au travers des expertises réalisées sur les conséquences de nos conditions de travail et les risques économiques pour l'entreprise.

Les syndicats sont-ils encore utiles



Un Comité d'Entreprise proche de vous

Aujourd'hui, très peu de comité d'Etablissement assure encore les œuvres sociales.

Les salariés de la région Ouest ont été rétablis dans leur droit suite à la procédure lancée par notre organisation.

Pourquoi les autres régions n'ont-elles plus de CE aujourd'hui? Pourquoi certaines organisations syndicales ont signé des prorogations dans des régions là où elles étaient majoritaires et pas dans les autres?

Nous sommes dans une incom-

préhension totale où plus personne ne s'y retrouve.

En dehors des stratégies politiciennes des uns, n'oublions pas l'intérêt des salariés.

Toujours est-il, qu'aujourd'hui, des salariés n'ont pas pu recevoir leurs chèques vacances, bénéficier de locations, de rentrée scolaire, de remboursement vacances, etc. Une perte de pouvoir d'achat supplémentaire au moment où le coût de la vie est en baisse.

Après les élections, pour les régions sans instance, les salariés bénéficieront des prestations dues comme les chèques vacances, la rentrée scolaire, etc.

La CFDT s'est prononcée pour la signature des prorogations dans toutes les instances de toutes les régions.

La CFDT a signé les protocoles préélectoraux afin que tous les salariés soient rétablis dans leur droit le plus tôt possible.

La DDTEFP a validé le Comité d'Entreprise Unique

La DDTEFP (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) a validé le Comité d'Entreprise France. C'est un changement complet et une remise en cause du fonctionnement des instances. La DDTEFP a jugé sur le fond et considéré qu'il n'y avait pas, chez Nextiraone, de patron de région. Qui est le chef en Région « le patron des services ou le patron du Commerce », elle a aussi jugé sur le fait qu'il n'y avait plus de DRH en région (trois DRH Métiers),

il y a aussi trois Etablissements en dessous de trois cents salariés (ce seuil critique change les obligations des établissements selon le code du travail).

La Décision est tombée et nous allons devoir procéder à un certain nombre de changements.

« L'instance politique » qui était le CCE sera demain le Comité d'Entreprise unique. Il n'y aura pas de changement, tous ces débats étaient déjà

traités en national: les emplois « Le PSE et les restructurations », la formation, le bilan social, l'égalité hommes femmes, le 1% logement, les nouvelles technologies, les accords d'entreprise, les bilans économiques, etc.

Dans le passé, les restructurations légères échappaient au CCE, demain, le C.E unique traitera celles-ci.

Un CCE qui n'a jamais proposé de projet alternatif pour l'entreprise.

Anticipons et sauvagardons les emplois

En accord avec le principe de formation tout au long de l'activité du salarié, vos élus C.E CFDT s'engagent à orienter, guider et donner des conseils à celles et ceux qui souhaitent évoluer dans leur carrière professionnelle.

La CFDT a été la seule organisation syndicale à vouloir un accord d'entreprise GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences),

La GPEC aurait permis d'identifier les métiers critiques et d'élaborer un plan d'accompagnement entreprise sur trois ans pour faire évoluer les salariés.

A défaut d'accord d'entreprise, la commission formation du C.E est le seul levier permettant d'imposer nos revendications sur le maintien des emplois.

Une sécurisation des parcours professionnels tout au long de la vie.

**Pour la CFDT,
anticiper,
former, plutôt
que licencier**



La proximité, les activités et prestations seront conservées, une priorité CFDT.

La DDTEFP a validé 15 élus titulaires et 15 élus suppléants au lieu de huit prévus par le code du travail, pour garder la proximité et la représentativité régionale. Les régions ont une forte probabilité d'être toutes représentées.

La CFDT propose que le Comité d'Entreprise embauche des permanents CE à temps partiels dans les régions qui en sont démunies pour garder le relais et la proximité avec vous tous. « Lille, Nantes, Toulouse, Lyon et Paris ».

La CFDT priorisera l'embauche de personnes sans revenu.

Le Comité d'Entreprise remplira son rôle de solidarité.

La solidarité est le premier rôle du C.E

Les activités et prestations:

- Maintien des activités et prestations existantes par région.
- Aide aux salariés en difficulté (sociale ou financière)

- Aide aux enfants : rentrée scolaire, Noël, périscolaire.
- Prise en charge (abonnement, ou détente, ou sport, ou loisir) pour les salariés.
- Les chèques vacances pour tous.
- Les locations: mobil homes, appartements
- Les voyages et séjours accessibles à tous,
- Les activités agences,
- La billetterie: Cinémas, Parcs d'attractions, etc.
- Les événements familiaux.

Organisation, Fonctionnement du CE

En plus des activités précitées, la CFDT envisage de dédier un budget par région, ce qui permettra aux élus et aux responsables régionaux de pouvoir gérer des activités spécifiques au niveau de chaque région.

Les correspondants agences existent déjà dans plusieurs régions et la CFDT gardera ce qui fonctionne bien et envisagera de l'élargir pour l'ensemble des agences en France.

La CFDT, en profite, pour les remercier pour tout le travail effectué.

Des outils et des formulaires sont déjà automatisés en ligne au travers des sites web dans quelques régions, ils seront étendus à l'ensemble de la France.

Les décisions stratégiques et l'arbitrage seront gérés par vos élus nationaux. La centralisation des achats permettra d'obtenir de meilleurs prix et de réaliser plus d'activités.

Le Comité d'Entreprise vous proposera de nouvelles formules accessibles à tous les salariés.

Les élus CFDT s'engagent à mettre en place une permanence, là où il y en a pas, une journée chaque semaine dans chaque région.

En dehors de la rentrée scolaire et périscolaire qui

profitent aux enfants des salariés. Le Comité d'Entreprise n'oubliera pas les salariés sans enfant. Chaque année, ces personnes bénéficieront d'une formule de remboursement du type abonnement, activité sportive, loisir ou l'attribution de chèques lire ou disques, etc.

En accord, avec les principes de solidarité chers à la CFDT, les salariés traversant une passe financière délicate, s'ils en font la demande, pourront se voir attribuer une aide réglementée et exceptionnelle afin de surmonter ce passage difficile.

Vous retrouverez toutes les modalités et vos droits dans un guide C.E et un futur site Web.

Un règlement intérieur sera élaboré.

La CFDT vous propose un mode de fonctionnement convenant à l'ensemble des salariés.

Un fonctionnement Transparent, répondant à vos demandes

Les budgets du Comité d'Entreprise

Avec un futur budget de 620 K€ pour les Œuvres sociales au lieu des 520K€ actuels, le Comité d'Entreprise pourra vous donner toute satisfaction.

Le Comité d'entreprise possède deux budgets :

- Le budget de fonctionnement : Les frais de fonctionnements des élus et du Comité équivalent à un pourcentage de 0,2% de la masse salariale .
- Le budget des Œuvres sociales : Equivalent à un pourcentage de 0,75% de la masse salariale (environ 620K€), celui-ci finance toutes les activités sociales du comité d'Entreprise.

Le budget du C.E est votre budget, et vos élus CFDT publieront dans la transparence les bilans comptables (fonctionnement et Œuvres sociales),

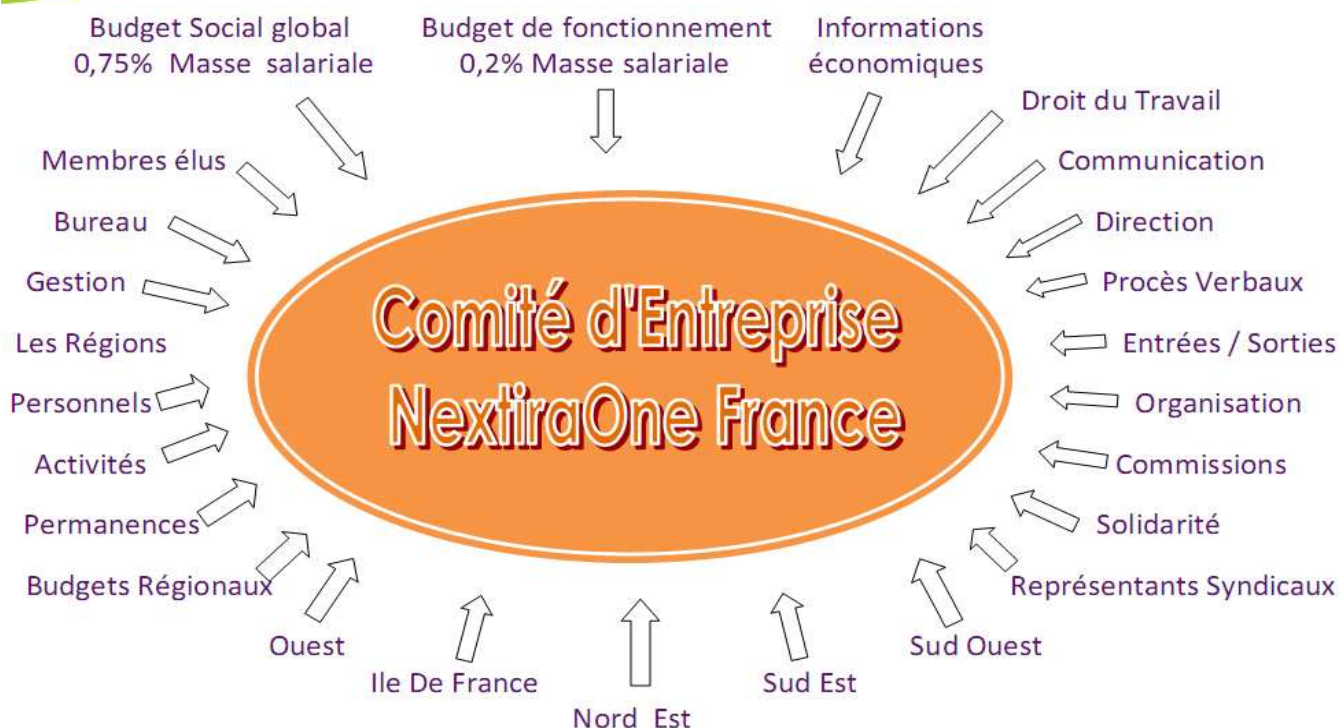
Toutes les procédures juridiques déclenchées par la CFDT sont financées par les Syndicats et non par le C.E .

Les salariés sont tous concernés par le Comité d'Entreprise et la CFDT fera tout pour vous satisfaire .

La **CFDT** est la seule organisation syndicale à publier ses comptes

Synoptique du Comité d'Entreprise

Synoptique du Comité d'Entreprise



La CFDT s'engage à vous informer au fil de l'eau une fois par mois sur l'actualité du C.E.
Un bulletin mensuel C.E sera créé à partir de 2011.

Les Délégués du personnel CFDT

Quatre régions (Ile de France, Nord Est, Sud Ouest et Sud Est) vont élire leurs délégués du personnel.

Les délégués du personnel ont un rôle important pour la défense individuelle ou collective des salariés. Les délégués du personnel CFDT sont très actifs.

En 2009, vos élus CFDT ont déclenché un droit d'alerte dans une instance D.P. Une procédure extrêmement grave qui, sans réaction de la part de la Direction, aurait pu se terminer devant le procureur de la république .

Dans d'autres instances, le cahier des délégués du personnel relate de déclarations d'entra-ve, qui, en cas de récidi-ve pour- raient faire l'objet d'une procé- dure .

Les élus CFDT sont reconnus et se font respecter. Les instances des délégués du personnel par agence ont une réelle importan- ce.

Les Délégués CFDT ne laissent pas de questions sans réponse.

Les délégués du personnel sont accompagnés par le réseau CFDT interne ou externe tels

que : les délégués syndicaux, la fédération, les commissions pa- ritaires, nos experts et nos avo- cats.

Avec l'assistance juridique CFDT, la formation des élus, les Délégués du Personnel CFDT sont reconnus et compétents pour vous défendre.

Les Délégués CFDT combattent le Stress et le Harcèlement



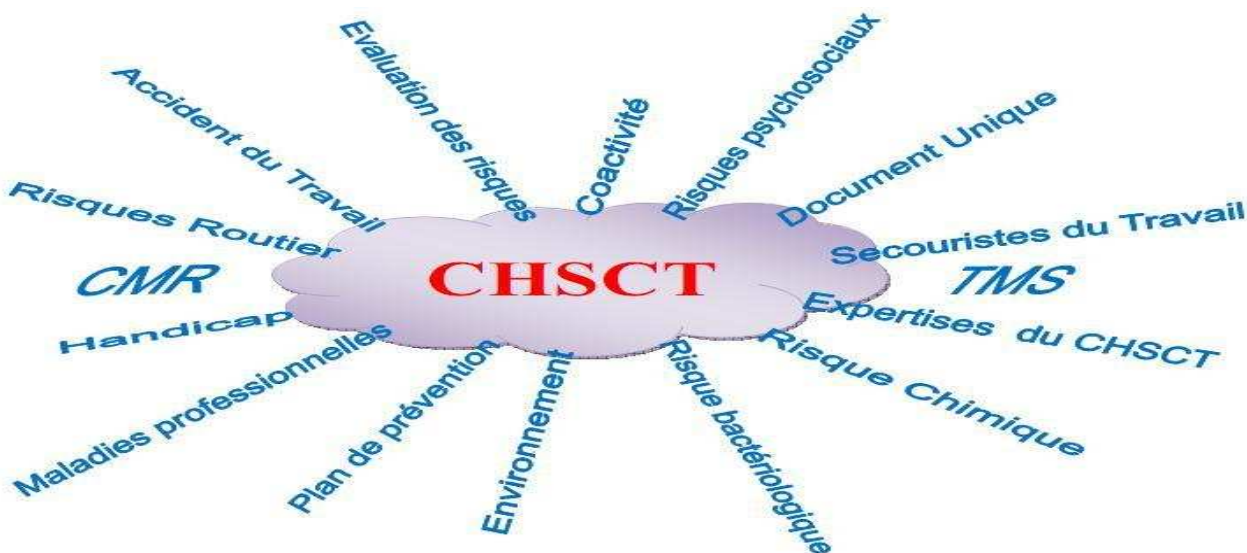
Condition d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail



Des délégués CFDT actifs qui font pression pour lutter contre la souffrance au travail chez NextiraOne. Le dossier stress et souffrance au travail est loin d'être refermé. La Direction vient d'ouvrir une négociation sur le stress avec les organisations syndicales. Si le dossier n'avance pas en national, les élus CFDT demanderont des expertises pour en analyser les causes exactes dans tous les CHS-CT.

Les élus CFDT des CHS-CT seront en mesure de vous proposer des solu- tions afin d'améliorer nos conditions de travail de tous.

Les Délégués CFDT seront là demain pour poursuivre l'action engagée.



Le Réseau CFDT

La CFDT est une organisation syndicale avec toutes ses structures territoriales et nationales qui possèdent un réseau répondant à vos préoccupations. Grâce à sa participation au sein des commissions paritaires dans tous les départements. La CFDT NextiraOne a défendu dans les régions une multitude de dossiers : formation « Fongecif », juridique « Prud'homme ou Tribunal d'Instance », le logement, la mutuelle, la CRAM, etc.

Grâce à l'administrateur et aux délégués CFDT représentés, nous sommes présents à la mutuelle « canton la Boëtie ». Ce qui permet à vos élus CFDT de régler plus rapidement les différends. Ce n'est pas un hasard si la CFDT a obtenu 43% des suffrages aux dernières élections Novalis.

De plus, la CFDT réalise, dans ses antennes, chaque mois, des permanences ATMP « Accident du

Travail et Maladie Professionnelle », ceci concerne les salariés actifs ou retraités et permet de faire reconnaître les maladies professionnelles (l'amiante et autres). Un agent CFDT en liaison avec les organismes nationaux défend les dossiers auprès des ministères concernés

Un réseau qui répond à toutes les demandes internes ou externes



Une organisation Syndicale au service des salariés.

LES NEGOCIATIONS D'ENTREPRISE

En national, se négocient les accords d'entreprise dans le respect de la démocratie sociale. Pour la CFDT, le pouvoir d'achat reste une préoccupation importante, tout salarié doit bénéficier d'une évolution salariale.

Depuis plusieurs années, la CFDT a signé et obtenu dans les accords salariaux : un salaire minimum « un salaire de référence », un portable avec un abonnement gratuit pour tous, une indemnité d'éloignement pour tous les experts et des augmentations générales pour

tous, y compris pour les commerciaux.

Depuis le 1^{er} janvier, les populations commerciales les plus défavorisées ont vu leurs coefficients minimum revalorisés en fonction de leurs catégories leur garantissant un salaire annuel conventionné acceptable. Une revendication obtenue par la CFDT.

En 2010, La CFDT a signé et refusé des accords d'entreprise. La CFDT se bat pour que tous les accords ne soient pas en dessous d'une rémunération inférieure au minimum conventionnel.

La CFDT refuse la remise en cause des JRTT et de la convention collective.

Sur proposition de la CFDT, La direction a procédé à des évolutions automatiques de grade ou de niveau pour toutes les populations.

La CFDT a refusé de signer l'accord Nao 2010 qui ne prévoyait pas d'augmentation générale.

La CFDT demande la négociation des accords d'entreprise sur les Congés, les voitures, le stress, et de toutes les notes de service, etc.

Le rapport de force

La CFDT a toujours priorisé la négociation et le dialogue social. Parfois, il a fallu passer à l'action et, le rapport de force reste un levier utilisé par la CFDT.

Rappelons-nous qu'en 2009, lors de la grève sur les salaires les 4, 5 et 6 février, la CFDT a fait

plier le Directeur Général.

Demain, avec une CFDT forte, nous pourrions réitérer le rapport de force dès cet automne pour obtenir des augmentations générales pour tous.

La CFDT est toujours locomotive et elle le sera encore demain.

Le rapport de force est un levier pour obtenir des avancées collectives

Cfdt
des choix. des actes

Un Comité d'Entreprise
proche de vous

CFDT NEXTIRAONE

www.cfdtnextiraone.fr

Demain, vous aurez besoin
d'une CFDT encore plus forte
pour qu'elle pèse de tout son poids
sur les décisions nationales

Votez CFDT

OUVERTURE DU VOTE DU 22 SEPTEMBRE A 14H AU
28 SEPTEMBRE 2010 A 16H

[HTTP://VOXALY.COM/NEXTIRAONE](http://VOXALY.COM/NEXTIRAONE)

Stress,
épuisement,
isolement,
parlons-en
vraiment

Transparence
et équité
salariale
Formation
Evolution
professionnelle

Pour un vrai
dialogue social
dans une
entreprise
réellement
responsable

Les stratégies
individuelles
ont montré
leurs limites...
Passons à
l'action
collective !



Construire l'avenir avec les salariés